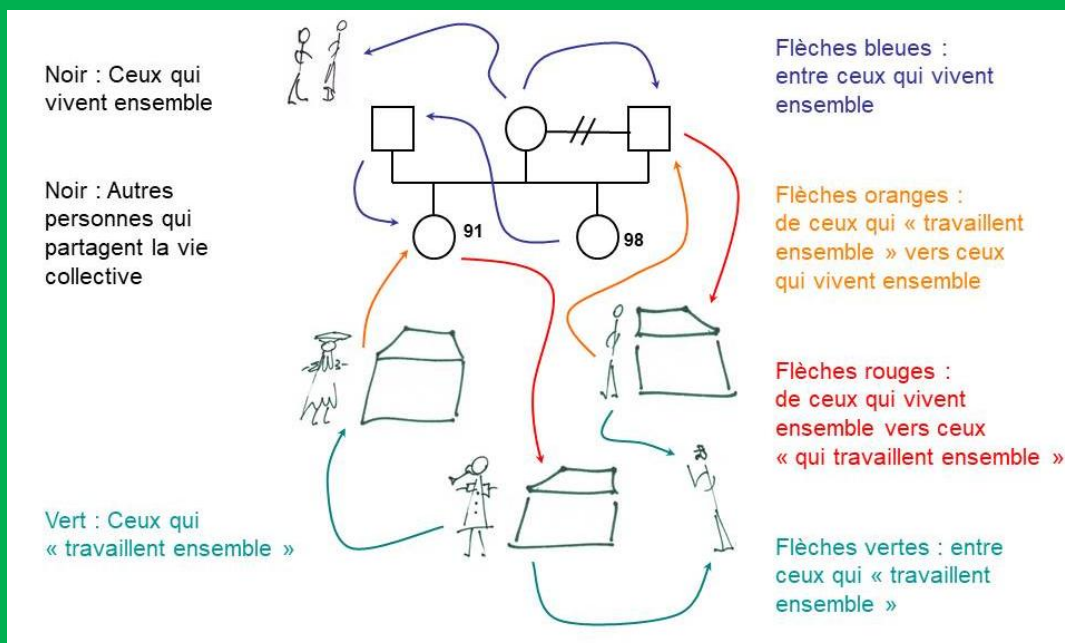




Formation au Travail Thérapeutique de Réseau soutenu par la « Clinique de Concertation » et la Thérapie Contextuelle 2026

Nous, intervenants de l'aide, du soin, de l'éducation, du contrôle et de la culture, sommes déconcertés par les individus ou les familles en détresses multiples et les cas complexes par qui nous sommes mis au travail.

Par déconcertés, nous entendons perplexes, épuisés, mais aussi dé-professionnalisés, dépersonnalisés, déchirés, démembrés, écartelés.

Les frontières entre services, institutions et associations s'estompent, celles des professions sont mises à mal. De nouveaux métiers apparaissent.

Les individus ou les familles en détresses multiples et les cas complexes nous convoquent dans des "Champs de Recouvrement" pluridisciplinaires et pluri-institutionnels qu'ils fréquentent plus souvent, et connaissent mieux que nous. Leur participation à nos pratiques et à leur évolution est incontournable. Nous nous retrouvons parfois bloqués dans les impasses douloureuses des « Cliniques de Consternation » ou « Cliniques des Lamentations ».

La "Clinique de Concertation" propose une alternative à ces deux écueils. Elle met au travail une hypothèse fragile, mais qui s'est révélée productive : ce que nous qualifions de chaos ou de manipulation malveillante contient des éléments méthodologiques novateurs qui peuvent, si nous en prenons soin, enrichir, voire créer le "Travail Thérapeutique de Réseau".

La formation à la « Clinique de Concertation » proposera de formuler et de transmettre ces éléments méthodologiques. Leur mise en pratique au contact de situations concrètes sur le terrain de l'aide, du soin, de l'éducation, du contrôle et de la culture, et dans leur « Champs de Recouvrement » constituera une part importante de la formation.

La croissance du nombre de situations complexes, voire « sans solution », a alarmé les pouvoirs publics et donné naissance à des lois plus intégratives (lois sur la Protection de l'Enfance de 2007, 2016, 2022). Le Travail Thérapeutique de Réseau propose une méthodologie qui permet de les mettre en œuvre.

Les principes fondamentaux

La pratique du Travail Thérapeutique de Réseau s'appuie sur trois principes fondamentaux :

- La reconnaissance et le respect de la « Force Convocatrice » des membres des familles en détresses multiples
- L'ouverture absolue des contextes de travail
- Le soin et l'attention extrêmes apportés à la sélection, la transformation et la circulation des informations utiles.

Les objectifs généraux

Construire et développer le Travail Thérapeutique de Réseau soutenu par la « Clinique de Concertation » et la Thérapie Contextuelle, entre les intervenants de l'aide, du soin, de l'éducation, du contrôle et de la culture, avec et grâce aux familles en détresses multiples et sévères et aux cas complexes. En soutenir la portée thérapeutique. Formuler et transmettre des outils méthodologiques pour faciliter leur mise en pratique.

- Reconnaître et renforcer les compétences et les responsabilités des professionnels.
- Identifier et développer les champs de recouvrement activés par les personnes en détresses multiples et y chercher les ressources.
- Élargir les compétences du travailleur de réseau et valoriser les responsabilités partagées.

CONTENU et DATES de la FORMATION

Les jours sont indiqués sur le bulletin d'inscription des formations de Lyon et Paris

J1 janvier : La force convocatrice des personnes et des familles en détresses multiples et ce qu'elle nous fait faire.

J2 février : Les Figures du Travail Thérapeutique de Réseau. Description et articulations.

J3 mars : La sélection, la transformation et la circulation des informations utiles ; l'une de ses figures : le secret professionnel.

J4 avril : L'intrus, une ressource déconcertante.

J5 mai : Délégations massives, multiples et discriminées. Missions, demandes et pertes.

J6 juin : Conflits de pouvoir, émulations de compétences, partage des responsabilités, émulsion de créativité.

J7 septembre : Ressources résiduelles, des points d'activation au "Contexte Extensif de Confiance".

J8 octobre : Thérapie Contextuelle et Travail Thérapeutique de Réseau.

J9 novembre : Disponibilité et Partialité multidirectionnelles dans le Travail Thérapeutique de Réseau.

J10 décembre : Racines, Traces et Avenirs.

• **PUBLIC CIBLÉ**

Professionnels de l'aide, du soin, de l'éducation, du contrôle et de la culture : assistants sociaux, psychologues, médecins, infirmiers, animateurs, conseillers d'éducation et d'orientation, proviseurs, enseignants, chefs d'établissements, chefs de services, éducateurs spécialisés, TISF, conseillers en économie sociale et familiale, etc.

• **DIRECTEUR PEDAGOGIQUE**

Dr. J-M Lemaire : Médecin psychiatre, Thérapeute Familial Contextuel, directeur de l'ILTF, Institut de Formation à la Thérapie Familiale reconnu par l'EFTA, du Centre de Réadaptation Fonctionnelle Club André Baillon, Clinicien de Concertation.

Catherine Kaplan : Clinicienne de Concertation, psychologue, Thérapeute Familiale et formatrice.

Catherine Masy : Clinicienne de Concertation, formatrice spécialisée et formatrice.

MODALITES PRATIQUES

Durée pour le cycle des deux premiers niveaux : 10 jours + 3 journées x 2 années

de pratiques de terrain

Horaires : 9h30 à 17h00

Lieu : CRM, 71 av Denfert Rochereau, 75014 Paris

Adresse encore à déterminer à Lyon

Les critères de validation

La formation à la "Clinique de Concertation" s'adresse aux professionnels de l'aide, du soin, de l'éducation, du contrôle et de la culture. Elle est structurée en quatre niveaux comprenant plusieurs modules dont la durée totale est de 450 heures. Toute participation aux activités de formation ou aux activités cliniques peut faire l'objet d'une attestation partielle ou globale. Les quatre niveaux de formation sont établis pour aider les travailleurs de réseau à évaluer leur parcours dans la formation et déterminer à quel type d'action ils sont préparés. S'inscrire au niveau 1 et niveau 2 de manière consécutive dans la continuité est recommandé.

1° niveau – 96 h

- Objectif : se situer et s'impliquer dans les pratiques de réseau, gérer les « **Cliniques du Relais** »
- **60** heures de formation théorique, **18** heures de participation à des « Cliniques de Concertation » ou/et des « Concertations Cliniques » (3 journées) parmi lesquelles 1 à 2 hors de son propre territoire d'exercice professionnel et **18** heures de travail personnel (recherches bibliographiques, rédaction de compte-rendu et travaux préparatoires).

2° niveau – 120 h

- Objectif : gérer les "**Concertations Cliniques**"
- **60** heures de formation théorique, **12** heures de participation à des « Cliniques de Concertation » ou/et des « Concertations Cliniques » (2 journées) parmi lesquelles 1 hors de son propre territoire d'exercice professionnel, **18** heures de co-animation de « Cliniques de Concertation » (3 journées) parmi lesquelles 2 hors de son propre territoire d'exercice professionnel, **12** heures de travail personnel (recherches bibliographiques, rédaction de compte-rendu et travaux préparatoires, **18** heures de participation à des Séminaires, Congrès, Colloques, Ateliers de Transmission, ou Perfectionnements en travail de réseau et Thérapie Contextuelle au choix.

3° niveau – 124 h

- Objectif : gérer les « **Concertations Cliniques** » et les « **Cliniques de Concertation** »
- **66** heures d'approfondissement à la méthodologie du Travail Thérapeutique de Réseau (Médiation, Counselling, Thérapie Contextuelle) organisée dans des instituts, écoles organismes de formation accrédités, **30** heures de co-animation de « Clinique de Concertation » et/ou de « Concertations Cliniques » (5 journées) parmi lesquelles 2 hors de son territoire, **28** heures de participation à des Séminaires spécifiques de « Clinique de Concertation ».

4° niveau – 110 h

- Objectif : acquérir les compétences de **Clinicien de Concertation**, gestion du processus continu et formation à la "Clinique de Concertation"
- **92** heures pour une présentation d'un travail personnel étayé par un Travail Thérapeutique de Réseau supervisé susceptible de publication, **18** heures de formation brève aux compétences pédagogiques.

Les formations de l'AFCC sont certifiées Qualiopi.

Les termes « Clinique de Concertation » et « Sociogénogramme » sont des marques déposées auprès de l'UIPO (n° 009122418 et 009122426) par le Dr Jean-Marie Lemaire, psychiatre belge et fondateur de la « Clinique de Concertation ». Ils sont à citer en respectant leur graphie et en mentionnant le site www.concertation.net.

Bulletin d'inscription 2026

Mme ou Mr :
Adresse personnelle :
Téléphone :
Mail :
Exerçant la profession de :
Adresse professionnelle :
Téléphone professionnel :
Mail professionnel :

S'inscrit à la formation pour l'année 2026 (10 journées théoriques, prévoir les 3 journées pratiques et les déplacements induits).

L'inscription au second niveau est reconduite tacitement, sauf avis contraire avant fin septembre 2026

Dates

Lyon : jeudis 15 janvier, 5 février, 26 mars, 30 avril, 28 mai, 11 juin, 10 septembre, 15 octobre, 19 novembre, 17 décembre 2026

Paris : vendredis 16 janvier, 6 février, 6 mars, 10 avril, 22 mai, 12 juin, 18 septembre, 16 octobre, 20 novembre, 18 décembre 2026

Cochez les cases ci-dessous qui correspondent à votre inscription pour une année :

• **à Lyon** : ☐

• **à Paris** : ☐

• **Inscription individuelle : 1275 €** ☐

L'inscription individuelle fait l'objet d'un règlement total en début de formation avec un échelonnement possible par la remise de plusieurs chèques.

• **Inscription institutionnelle : 2350 €** ☐

L'inscription en formation continue fait l'objet d'une convention entre l'AFCC et votre institution.

Un livret d'accueil et de suivi de formation détaillant les compétences visées et les procédés d'évaluation vous sera attribué au début de formation.

Vous recevrez une lettre d'invitation au plus tard le 10 janvier.

Bulletin d'inscription à retourner à l'AFCC

Par mail : afcc.concertation@gmail.com

Par courrier : Catherine Mariette, AFCC « Le Fontainier », 42 avenue de l'Observatoire 75014 Paris